

## Extrait du procès-verbal

Séance du : 15 mars 2021

Présidente : Mme Chiara MONTECCHIO

Rapport sur : postulat de M. Sacha SOLDINI pour inciter les organisateurs de manifestations bénéficiaires d'une convention de subventionnement communale à travailler avec des partenaires locaux ou indigènes en matière de communication et à optimiser la communication dans le but d'éviter la surconsommation de papier

Rapporteur : M. Michael SAUERLAENDER

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**VU** postulat de M. Sacha SOLDINI pour inciter les organisateurs de manifestations bénéficiaires d'une convention de subventionnement communale à travailler avec des partenaires locaux ou indigènes en matière de communication et à optimiser la communication dans le but d'éviter la surconsommation de papier

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e :**

1. de renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport le premier point du postulat et d'encourager via les chartes qui sont signées avec la Ville par les acteurs au bénéfice d'une subvention de faire appel à des acteurs locaux pour la communication.
2. de ne pas demander à la Municipalité d'inclure dans les chartes une clause exigeant l'optimisation de la communication dans le but d'éviter la surconsommation de papier.

Les conclusions du rapport de la commission sont acceptées par 42 oui, 14 non et 16 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 16 mars 2021.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**La Présidente :**



**La Secrétaire :**